

Conseil Municipal du 14 janvier 2021

Délibération 2021/1-3 : Election du 3^{ème} adjoint et transfert des délégations

A la suite de la démission de Valérie TAULEMESSE au poste de 3^{ème} adjoint, il a été procédé à un vote à bulletin secret. Jérôme RUIZ est élu à la majorité de 8 voix. Monsieur Jérôme RUIZ percevra les indemnités de fonctions telles que définies dans la délibération n° 2020/4-7 du 3 juillet 2020.

Délibération 2021/1-4 : Déclassement des écoles

Suite à la désaffectation des écoles d'Auroux autorisée par la Préfecture en 2009, il est nécessaire de prononcer le déclassement des écoles d'Auroux afin de permettre leur intégration dans le domaine privé de la commune.

Délibération 2021/1-5 : Annulation de la délibération 2020/10-9

Délibération 2021/1-6 : Finalisation de la vente de l'école du Sapt

Suite à la demande du service de légalité de la Préfecture, la délibération n° 2020/10-9 du 17 décembre 2020 est remplacée par la délibération 2020/1-5 concernant la finalité de la vente de l'ancienne école du SAPT

Délibération 2021/1-7 : Reste à réaliser 2020 sur le budget de la commune

Délibération 2021/1-8 : Reste à réaliser 2020 sur le budget de l'eau

Le conseil municipal accepte le reste à réaliser sur le budget de la commune et sur le budget de l'eau (1 abstention)

Délibération 2021/1-9 : Adhésion à la fondation du patrimoine

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'adhésion à la fondation du Patrimoine pour une cotisation annuelle de 75,00 €.